



CE extraordinaire

17 janvier 2012

PLAN DE PERFORMANCE 2012

SUPPRESSION DE 226 postes à RENNES la Janais dont 79 à la DRD et 147 à la DI.

Nota : Assiette = Nombre de personnes affectées sur un métier sensible.
Obj = Nombre de postes à supprimer

DRD

Périmètres concernés par des métiers sensibles : DCHM, DAPF, DPVS, DCTC, DISP, RHMS, DSEE

DCHM : CEMB, CFER, PMXP, CCHE (assiette 290)
Sensible pour l'ensemble des fonctions (filière conception véhicule, filière embout-ferrage, filière peinture) à l'exclusion des métiers suivants : les metteurs au point emboutissage et les fonctions ingénierie process (FMDO)

Principaux métiers concernés : Technicien conception, technicien synthèse qualité.

DAPF : (assiette 20)
• Techniciens d'implantation
• Essayeurs démeriteurs

DCTC : (assiette 14)
• Techniciens synthèse qualité, liaison au sol et adaptation chaîne traction ICDV et IACT mécanique.

DSEE : (assiette 19)

• Techniciens métier entité locale DSEE/IUAV filière électricité

DISP : (assiette 65)
• L'ensemble des métiers conception montage

RHMS : (assiette 40)
• Technicien ordo à l'exclusion des techs BCV (MPOL-filière prog log)
• Assistant gestion (MPOL filière prog log)

DPVS : (assiette 5)
• pilotes qualité
• animateurs optimisation économique (filiale management)

Direction Industrielle

Métiers sensibles	Assiette	Objectif de poste à supprimer
▪ Assistant administratif	30	5 à 10
▪ Techniciens de la qualité	73	10 à 20
▪ Assistant technique TEP/TOP et TEC CUPP	41	5 à 10
▪ Pro	74	5 à 10
▪ OP UEP des services	35	10 à 20
▪ Auditeur contrôleur	103	10 à 20
▪ Analyste qualité	28	5 à 10
▪ Retoucheur mécanicien	110	20 à 30
▪ Electricien et OP UEP	211	10
▪ Moniteur et CI	386	10 à 20
▪ Mainteneur process sauf elec haute tension	116	5 à 10
▪ RU de fab/qualité/logistique	178	5 à 10
▪ Technicien chargés d'affaire dplo	48	10 à 20
▪ Métrologue	70	5 à 10

La CFDT donne un avis défavorable à ce projet d'adéquation des emplois et des compétences.